



## ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

**VENDREDI 9 AVRIL 2021**

**A 20H15**

**EN VISIO/ CONFERENCE.**

### **-MEMBRES DU CA PRESENTS**

Marie-José BOESPFLUG, Anne –Marie DELAHAYE ((présidente), Armelle GOURLAOUEN (secrétaire), Gaëlle LOISEAU (trésorière), Yves le BOËNNEC (directeur), Alexandra PONROY (membre du bureau,) Éric QUANTIN, Dominique STUPICI.

**- MONSIEUR LE MAIRE : Philippe GUIGUEN**

**- REPRESENTANT DE LA MAIRIE : Philippe HURE** (représentant de la ville des Clayes sous-bois, maire adjoint à la vie associative

**- COMMISSAIREAUX COMPTES : Sylvie DUJANY.**

**-ABSENCES EXCUSEES : Julien LAGARDE, Gilles MORIN, le représentant de la FRMJC.**

### **DEBUT DE SEANCE : 20H15**

25 personnes connectées en début de séance.

Anne-Marie DELAHAYE, présidente de l'association, assure la présidence de la séance.

Elle présente :

Madame DUJANY : commissaire aux comptes.

Les 2 scrutateurs qui se sont proposé pour veiller au bon déroulement des votes : Madame Claudette COUDERT et Monsieur Stanislas LOISEAU.

Remercie Monsieur le maire pour sa participation à cette assemblée générale.

Les votes se dérouleront en ligne à la fin de chaque présentation de rapport via un formulaire Google form de manière nominative, personne n'ayant exprimé le souhait de vote à bulletin secret (formulaire confidentiel).

L'élection des administrateurs se fera obligatoirement par bulletin secret (formulaire confidentiel). (cf statuts de l'association).

### **RAPPORT MORAL par Anne- Marie DELAHAYE, présidente (cf document remis)**

... ; C'est une période difficile pour notre association dont la mission essentielle est de rendre la culture accessible à tous à travers les échanges, le partage et la convivialité. Les visioconférences nous permettent néanmoins de garder un contact régulier avec beaucoup d'entre vous, en maintenant la plupart des activités en distanciel.

Lors du premier confinement, en mars 2020, toutes les activités ont été suspendues et ce jusqu'à la fin de la saison et tous les événements programmés ont été annulés. Certains animateurs ont pu cependant maintenir leurs activités en assurant leur atelier en visioconférence, d'autres ont maintenu le lien par des échanges téléphoniques ou par mail. (D'où chômage partiel ou total, télétravail).

Pour nous aider à surmonter cette période difficile, nous avons bénéficié d'une aide de l'état (dans le cadre de l'activité partielle).

L'intégralité des salaires a été maintenue, et le remboursement de toutes les cotisations des adhérents sur la période concernée a été effectué.

Pour la saison 2020/2021, malgré le fort renouvellement des adhésions en juin et septembre, la situation sanitaire a eu raison de ce nouvel élan.

Les ateliers ont repris avec moins d'adhérents par atelier pour respecter les distanciations sociales, donc avec un surcoût pour l'association.

Lors du deuxième confinement en novembre 2020, tous les salariés ont été mis en télétravail soulignant notre souci de maintenir le lien social.

Par contre, nous ne serons donc pas en mesure de procéder à des remboursements pour les cotisations de la saisons 2020/2021.

Les stages, en direction des enfants, organisés pendant les vacances de février ont remporté un franc succès.

Nouveau partenariat avec l'UEAJ de Villepreux par l'atelier théâtre IMPRO.

Projet d'atelier nature auprès d'enfants de 6/12 ans.

Nous espérons pouvoir reprendre le cours normal de nos différentes activités, événements le plus rapidement possible

Ces événements ne peuvent se mettre en place qu'avec l'aide de bénévoles. Actuellement, nous en avons cruellement besoin, car « **La MJC c'est vous** ».

### **Questions/ interventions des adhérents**

En quoi consiste le travail d'administrateur ?

*L'administrateur est là pour assurer le fonctionnement de l'instance du conseil d'administration (environ 1 session tous les deux mois), veiller au bon fonctionnement de l'association, prendre part aux décisions lorsque cela est nécessaire, apporter son point de vue et être force de proposition sur des questions relatives au développement de l'association.*

Est-ce qu'un animateur peut faire partie du conseil d'administration ?

*Oui, cela est possible, à travers les membres partenaires. Sa voix reste consultative.*

**INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE :**

... « Très heureux et honoré de participer à cette AG de la MJC ; les moments de rencontre sont très rares et vous avez su maintenir ces différents espaces. Les inquiétudes sont partagées quant à l'avenir. Je vous remercie de votre investissement sans faille dans ces moments difficiles ; Soyez assurés que vous contribuez au bien-être des habitants de cette ville. Le gouvernement ne nous donne **que très peu de perspectives** mais nous avons à cœur d'organiser le prochain forum des associations. L'année 2021/2022 sera difficile mais la municipalité sera à vos côtés.

La présidente rappelle le travail bénévole de la trésorière Gaëlle LOISEAU durant ces 5 dernières années qui a largement contribué au redressement financier de la MJC.

**VOTE :**

Personnes connectées : 27

Votant : 18

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 1

:

**RAPPORT D'ACTIVITE par Yves LE BOËNNEC, directeur. (Cf document).**

Baisse exceptionnelle du nombre des adhérents (-42%° et du nombre de participations aux activités (-38%°) après une évolution constante du nombre des adhérents de 2016 à 2019.

Baisse de la part des stages dans les pratiques enregistrées (-6%), ce qui s'explique par la tenue de seulement une période de stage sur la saison 2020-2021 (vacances de la Toussaint).

Les 19/25 ans sont toujours sous représentés.

Nous avons tout de même établi un nouveau partenariat avec le ministère de la justice via l'UEAJ de Villepreux et la création d'une activité théâtre d'improvisation à destination d'un public en difficulté (jeunes de 13/21 ans) assuré par Abdel CHAOUI.

On notera que les animateurs sont restés fortement mobilisés pour assurer la continuité des ateliers notamment en distanciel, on peut les en remercier dans ce contexte si particulier.

Remerciement à Claudia Campos qui a créé un blog artistique pour compenser l'impossibilité de faire une exposition en fin de saison, sachant que l'année précédente les travaux à l'espace Philippe Noiret avait quelque peu limité cette exposition.

2 événements ont été organisés cette année, le premier le projet CLAYYESTIVAL en février 2020 alliant une journée, stage puis soirée d'improvisation, et le projet nettoyage de la planète en partenariat avec l'association les Clayes/Villepreux en transition, le samedi 19 septembre 2020.

Accent chaque année sur un projet phare. L'année dernière était prévu le projet « sur les pas et sur les traces de Diane » en mai 2020, reporté en mai 2021. Nous sommes malheureusement contraints de le reporter à 2022 sans avoir la certitude de le mener à bien. Cela dépendra notamment de l'état de nos finances à la rentrée 2022.

Yves le BOËNNEC remercie tout particulièrement Gaëlle LOISEAU (trésorière de l'association jusqu'à mardi prochain) qui souhaite passer la main tout en restant présente dans les instances de l'association. Elle aura grandement contribué au redressement des comptes de l'association par son investissement et par la qualité de ses compétences d'ancienne comptable. Et tout ceci de manière bénévole.

*« J'ai apprécié de travailler avec elle, parfois quotidiennement, sur les comptes, les budgets et toutes ces petites choses que l'on ne voit pas mais qui ont permis à l'association d'absorber les contraintes financières rencontrées cette année et je l'espère nous permettra de surmonter celles à venir ».*

**Questions/interventions des adhérents :**

**Pas de questions des adhérents**

**RAPPORT FINANCIER par Gaëlle LOISEAU (trésorière). (Cf document remis.)**

L'arrêt brutal de l'activité dû au confinement a eu pour conséquence une forte diminution des charges et des produits de l'exercice 2020.

Les charges de fonctionnement comprennent dans le budget, les remboursements d'activités.

Ces remboursements s'élèvent à **54 021€**.

Les autres charges de fonctionnement ont elles aussi baissées en 2020.

La baisse des charges de personnel et des prestataires d'activités s'explique principalement par la baisse des coûts des prestataires qui ont dû arrêter de travailler pendant le premier confinement, et dans une moindre mesure par l'absence des charges sociales sur la part de l'activité partielle prise en charge par **l'état (14 584€)**.

Les autres charges ont augmenté avec une provision pour non-paiement de cotisations pour un montant total de **2 500€**, ainsi que l'enregistrement de pertes sur les cotisations.

**Produits de l'exercice de la saison 2020**

Les produits ponctuels de 2020 proviennent des stages enfants organisés pendant les vacances de février et d'octobre et d'une soirée d'improvisation.

Les produits des adhésions et cotisations comprennent les  $\frac{3}{4}$  des produits de la saison 2019/2020 et le  $\frac{1}{4}$  des produits de la saison 2020/2021.

**La baisse des produits de la saison en cours impactera donc principalement l'exercice 2021.**

Aux subventions de la commune, s'ajoute l'aide de l'état (mesure d'activités partielles), et deux aides aux projets (festival d'improvisation réalisé en février 2020 et « Diane de Poitiers » reporté).

**Le résultat positif d'un montant de 16 339,61€, n'est pas significatif de la situation comptable de la MJC puisque la perte des adhésions et des cotisations enregistrées (-45%), impactera très fortement (pour  $\frac{3}{4}$ ) l'exercice 2021.**

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable de 16 339, €61 dans le compte de report à nouveau.

Intervention de Philippe HURE

*... « les difficultés s'étaleront sur 2021 et 2022. Il faudra raisonner sur deux années d'exercice. Vu la qualité de travail que propose la MJC je reste optimiste quant à la reprise de la dynamique associative ».*

**Questions/interventions des adhérents :**

Pas de question.

**LECTURE DU RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES : madame DUJANY.**

Madame DUJANY atteste les comptes de l'exercice.

*... « Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice » .....*

**Questions de l'assemblée générale**

Pas de question

**. VOTE**

**Approbation des comptes 2020(quitus)**

**Votant : 18**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Affectations du résultat : 16 339,61€, au compte report à nouveau.**

**Votant : 18**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Budget prévisionnel 2021**

**Votant : 18**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

Centre Intégrés - CLM  
107 Avenue de la République - 78340 Les Clayes sous-Bois  
01 67 08 39 01  
www.centre-integres.com

**MONTANT DE L'ADHESION : pas de changement de montants**

**VOTE**

**Votant : 18**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR :**

**Claudette COUDERT**

**VOTE**

**Votant : 17**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Elue à l'unanimité**

**Claudia CAMPOS (salariée)**

**VOTE**

**Votant : 17**

**Pour : 17**

AG

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Elue à l'unanimité.**

La présidente renouvelle son appel au bénévolat pour des aides ponctuelles

Edith LEPOIVRE et Nicolas CISZEWSKI. Marie-José THOMAS se proposent pour des aides ponctuelles.

**CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 21H30.**

**Le prochain CA aura lieu le mardi 13 avril 2021, 20H30 en visioconférence**

**Ordre du jour : élection du bureau, calendrier des instances.**

Armelie GOURLAQUEV.  
A. Gourlaquev  
Secrétaire du CA.

**MJC - Gérard Philippe**  
Place Charles De Gaulle - 78340 Les Clayes s/ Bois  
Tel: 09 67 08 39 01  
[contact@mjclesclayes78.org](mailto:contact@mjclesclayes78.org)

Anne Marie DELAHAYE  
Delahaye  
Présidente.